Guide de rédaction du rapport

1. Introduction

La rédaction n'est pas simplement une tâche mécanique et superficielle mais exige une longue planification du travail. Ce guide n'est pas une référence complète de la rédaction technique mais aidera à concevoir, présenter et structurer le rapport de PFE

2. Règles de base

Pour qu'un document soit clair et pour que son auteur soit bien compris, le texte doit se conformer aux exigences de la langue. Il est donc absolument nécessaire de veiller attentivement au style, à l'orthographe et à la grammaire. Le rapport de PFE doit être bien présenté et bien compris.

Sa structure correspond à celui d'un rapport technique. Le lecteur s'attend à retrouver cette structure, elle doit donc être respectée. Le tableau suivant donne l'ordre logique ou convenu.

3. Structure du rapport

3.1 Pages préparatoires

Elles précèdent le texte lui-même, c'est-à-dire l'introduction, le développement et la conclusion. Ils ne sont pas comptabilisés dans la pagination principale du rapport.

Tableau 1 : Les éléments d'un rapport PFE dans l'ordre

Elément	PFE
Page de garde (page de titre)	Obligatoire
Dédicaces	Facultatif
Remerciements	Obligatoire
Liste des acronymes, notation, glossaire, etc.	Selon besoin
Résumé	Obligatoire
Sommaire (Table des matières)	Obligatoire
Liste des figures	Selon besoin
Liste des tableaux	Selon besoin
Introduction (début de la pagination)	Obligatoire
Conclusion Générale	Obligatoire
Références Bibliographiques (fin de la pagination)	Obligatoire
Annexes	Selon besoin

3.1.1 Page de titre nommée aussi « page de garde »

La page de titre mentionne le titre du projet, les noms des étudiants, la date, le nom et le logo de l'organisme, les noms des tuteurs (encadreurs, encadrant) etc. Demander un modèle de page de titre.

3.1.2 Remerciements

Ils sont placés immédiatement après la page de titre. On n'écrit des remerciements que s'il y a lieu d'en faire. Habituellement, il faut remercier les responsables de l'entreprise qui ont accepté le stage, le (les) tuteur(s), les membres de Jury, etc.

3.1.3 Résumé

Tout rapport s'accompagne d'un résumé d'environ 150 mots (moitié d'une page) dont la lecture doit suffire à comprendre le sujet. Les personnes qui reçoivent ou consultent un rapport n'ont pas toujours le temps de le lire au complet, d'où l'importance du résumé. Il est conseillé d'ajouter les mots clés du projet et un résumé en anglais (ABSTRACT)

Le résumé comporte les éléments suivants :

☐ L'objectif du rapport
☐ La description du problème et la présentation de ou des méthode(s) employée(s)
Les principaux résultats, les principales solutions envisagées
☐ Les conclusions et les recommandations

3.1.4 Sommaire (Table des matières s'il est trop détaillé)

Elle apparaît à la suite du résumé. Le sommaire de ce guide peut être utilisé comme un exemple.

3.1.5 La liste des tableaux et la liste des figures

Elles se situent à la suite du sommaire, chacune sur une feuille séparée.

3.1.6 La liste des symboles et des abréviations

Elle se situe à la suite de la liste des tableaux et des figures sur une feuille séparée.

3.2 Introduction

L'introduction (1 à 2 pages) est composée de trois parties : le sujet amené, le sujet posé et le sujet divisé. Lorsque l'introduction respecte cette composition, le lecteur obtient rapidement une idée globale du document. Le sujet amené consiste à situer le propos du rapport dans un contexte global pour donner au lecteur quelques balises pour se retrouver, pour se familiariser avec le sujet.

Le sujet posé énonce le problème, les objectifs du rapport, les limites et la démarche. Le sujet divisé indique les grandes divisions, les grandes sections du rapport. L'introduction ne doit jamais donner les résultats du stage. En général, l'introduction est rédigée après le développement.

• Présenter le sujet : cadre de l'étude et énoncé du problème

• Présenter les objectifs : limiter l'étude

• Présenter le plan de rédaction (structure du rapport) : présentation des différents chapitres ou sections.

3.3 Développement « PFE »

Le développement est la partie volumineuse du document. Il est constitué de chapitres. On y trouve toute la substance du rapport. Le nombre de pages du rapport est entre **30 et 50 pages**. Profiter des annexes pour respecter ce critère. La partie du développement comporte généralement trois ou quatre chapitres qui doivent, à la mesure du possible, être équilibrés.

Chapitre 1 : Présentation du projet « cadrage du projet »

Chapitre 2 : «Spécifications et Analyse des besoins » / « Généralité sur les réseaux »

Chapitre 3 : « Conception » / « solution proposée »

Chapitre 4: « Réalisation »

3.4 Conclusion générale

Les conclusions doivent correspondre aux buts et objectifs fixés en introduction. Il faut présenter et souligner les implications et limitations des travaux. La conclusion sert à récapituler et à ouvrir des perspectives. À titre d'exemple, la conclusion comporte en général : une évaluation de la situation ou du problème étudié, les résultats de l'étude et les recommandations, une analyse critique de ces résultats et recommandations, avec suggestion d'études futures s'il y a lieu.

• Synthèse de l'étude : résumer la problématique, l'analyse & rappeler la structure du rapport et résumer les conclusions partielles

• Recommandations : proposer des actions & placer l'étude dans un cadre plus général

3.5 Liste des références bibliographiques ou bibliographie

Elle comporte les informations permettant au lecteur de retrouver tout ouvrage cité ou auquel on a fait référence dans le rapport (livre, article scientifique, publication gouvernementale, etc.). Toutes les activités de recherche et d'amélioration nécessitent la consultation d'informations pour appuyer l'argumentation du travail effectué. Les références permettent de vérifier si les informations sont complètes et correctement rapportées et utilisées. Elles pourraient aussi être utiles aux personnes qui voudraient approfondir le sujet. Mais principalement, c'est une question d'éthique qui guide l'ajout des références, car elles permettent de faire ressortir l'originalité du travail effectué. Les références peuvent être de nature différente (livres, journaux, articles, fiches techniques, sites Internet, cours d'enseignement, etc.).

La liste des références est reportée à la fin du rapport après la conclusion. Pour pouvoir s'y retrouver, il faut donc faire appel à un système de renvoi aux références dans le texte. On préfère utiliser la méthode suivante : On classe les références bibliographiques par ordre d'utilisation et d'apparition dans le rapport de [1], [2], etc. Quand on fait appel à une référence, il suffit d'insérer son numéro correspondant. Pour voir les informations à propos de cette référence, il suffit de se reporter à la plage des « Références bibliographiques » ou « Bibliographie ». Il existe d'autres méthodes possibles pour la classification des références. L'essentiel est d'utiliser une seule méthode, pour assurer une standardisation.

3.6 Annexes

Les annexes sont les parties du rapport dans lesquelles on met les éléments d'information ou de développement qui ne sont pas indispensables au raisonnement ou qui sont trop longs pour être inclus dans le développement. Les annexes sont identifiées par une lettre majuscule (A, B, C etc.) et un titre. Il est fortement recommandé de faire une pagination locale pour les annexes. La présence d'annexes dans un rapport n'est pas obligatoire.

4. Présentation matérielle

Cette section décrit les règles de présentation matérielle des rapports de PFE et de stage.

4.1 Format du texte

Le rapport doit être écrit à l'aide d'un logiciel de traitement de texte. Le texte doit se trouver au recto des feuilles uniquement. Le papier doit être blanc, de bonne qualité et de format A4 (210 mm × 297 mm). Les consignes suivantes s'appliquent à toutes les sections du rapport :

- Marges : 2 cm en haut, en bas, à droite et à gauche. Une reliure à gauche de 0,5 cm
- Justification du texte : à gauche et à droite (justifié)
- Interligne: 1,5
- Police du texte : Times 12 points

Pour aérer le texte, il est préférable de laisser un espacement de (6 pts, - 6 pts) entre chaque paragraphe, au-dessus et au-dessous des titres. Les titres sont justifiés à gauche et doivent respecter les caractéristiques présentées ci-dessous :

Texte *Times* 12 points (comme le texte de ce guide)

Titre des sections ou chapitres *Times* 16 points, gras (1.)

Titre des sous-sections *Times* 14 points, gras (1.1, 1.2 etc.)

Titre des sous-sous-sections *Times* 12 points, gras (1.1.1, 1.1.2 etc.)

Si plus de détail *Times* 12 points italique ou souligné a) ou 1-

Il est à remarquer qu'on ne met jamais un titre du texte à la fin d'une page. De plus, on met la ponctuation (point, virgule, etc.) puis un espace et non pas l'inverse.

4.2 Pagination

À l'exception de la page de titre, toutes les pages doivent être numérotées. Les pages préparatoires peuvent être numérotées par (i, ii, iii, etc.). Toutes les autres pages sont numérotées en chiffres arabes (1, 2, 3, etc.). Les annexes s'ils existent peuvent être aussi numérotés. Le numéro de la page doit être situé au bas et à droite de la page. Les tableaux et les figures sont numérotés en chiffres arabes par ordre d'apparition dans le texte. Toutes les sections et sous-sections du rapport sont numérotées à partir de l'introduction.

4.3 Tableaux

Chaque ligne et chaque colonne d'un tableau doivent être clairement identifiées. Le titre d'un tableau est placé juste au-dessus du tableau. Le numéro du tableau apparaît à gauche du titre qui doit être suffisamment explicite et le plus court possible. Il faut éviter, si c'est possible, la coupure des tableaux sur deux pages. Appeler le lecteur à consulter le numéro du tableau et non pas « tableau ci-dessus », ou « tableau ci-après».

4.4 Figures

Le titre d'une figure est toujours placé au-dessous de celle-ci. Le numéro de la figure apparaît à gauche du titre. Comme pour les tableaux, le titre des figures doit être explicite et le plus court possible. Appeler le lecteur à consulter le numéro de la figure et non pas « la figure ci-dessous », ou « figure ci-après».

4.5 Insertion des tableaux et des figures dans le texte

Les tableaux et les figures doivent être annoncés et présentés dans le texte qui les précède. S'il n'y a pas assez d'espace dans la page, les tableaux et les figures sont présentés dans la page qui suit. Pour renvoyer à un tableau ou à une figure, le numéro du tableau ou de la figure doit être mentionné; par exemple « Les valeurs présentés dans le tableau 1.3 ... » plutôt que « à la page 10 » ou « le tableau ci-dessus ».

4.6 Équations

Les formules qui font l'objet d'un renvoi dans le texte sont numérotées de (1), (2)... à (n) entre parenthèses. Ce numéro, placé sur la dernière ligne de la formule, est aligné sur la marge de droite. Les paramètres de l'équation doivent être accompagnés d'une légende.

Par exemple:

La vitesse moyenne est définie par :
$$V_m = \frac{d}{T}$$
 (1)

Avec : V_m : vitesse moyenne (ms⁻¹)

d : distance parcourue (m)

T: Temps (s)